



Règlement intérieur de CLEA Danse **Activité danse Modern jazz contemporain**

Modalités d'inscriptions

Lors de l'inscription, l'élève doit fournir l'ensemble des pièces demandées :

- La fiche administrative remplie et signée
- Les frais administratifs de 10 € par adhérent.
- Les règlements trimestriels
- Le chèque de caution de 50€ (**gala sur les 2 jours**)
- Le Cerfa rempli ou le certificat médical d'aptitude, s'il est nécessaire.

Frais d'inscription

- Les 3 chèques trimestriels seront débités selon le calendrier suivant :
fin septembre, fin octobre et fin novembre 2024
- Le premier versement comprendra la cotisation annuelle (soit 33€ + 10€= 43€)
- Une réduction est appliquée dès la deuxième adhésion de la même famille à hauteur de 5€ pour chaque membre supplémentaire

Composition des groupes

Il est possible pour chaque nouvel élève de danse de bénéficier d'une séance d'essai

Les danseurs en éveil et en initiation peuvent quant à eux, en bénéficier de **deux** pour une meilleure approche, et sans doute plus adaptée à leur jeune âge.

A l'issue des essais, si l'élève décide de poursuivre les cours, la cotisation annuelle sera alors demandée. Ainsi, les groupes pourront être déterminés par la professeure.

Calendrier des cours

Les cours débutent dès la deuxième semaine de septembre jusqu'au **gala** de juin, **qui se tient sur 2 jours. (les 15 et 16 juin 2025 sur Hardingham)**

Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.(non rattrapés sauf mention contraire)

En cas d'annulation d'un cours par CLEA (en cas de force majeure), l'information vous sera faite par SMS et sur notre page Facebook.

De façon générale, un goûter de fin d'année / ou un temps de clôture est organisé en amont ou en aval du gala .

Responsabilités

Les élèves sont sous la responsabilité de la professeure du début à la fin du cours **uniquement**.

Les parents devront venir re-chercher les élèves à la salle. Les élèves ne seront pas autorisés à repartir seuls jusqu'à la voiture des parents sur le parking (pour des raisons évidentes de sécurité).

Il sera demandé aux élèves de se tenir aux directives et/ou consignes de la professeure.

En cas d'attitude identifiée comme étant non respectueuse envers la professeure et/ou envers les autres danseurs, elle pourra entraîner une exclusion provisoire ou définitive du cours.

En dehors de ce temps, l'élève est strictement sous la responsabilité de ses parents.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels de l'élève dans l'enceinte de la salle.

Une assurance a été souscrite par l'association sur les créneaux des cours et sur nos représentations. L'élève est couvert sauf s'il se blesse lui-même.

Règles essentielles de vie

L'élève doit se présenter **10 mn** avant le début de son cours, en **tenue adaptée** à la pratique de la danse: **legging, tee-shirt, chaussettes ou chaussons de danse**. Les cheveux devront être **attachés** et ainsi, le visage dégagé. Le port de bijoux est interdit.



En cas de non respect de cette consigne, l'élève pourra être écarté de l'enseignement pendant le cours.

L'élève aura une attitude **assidue** et **respectueuse** envers la professeure et ses camarades de danse.

La nourriture, les chewing-gums, jeux électroniques, portables allumés seront **interdits** dès l'entrée dans la salle

L'élève s'engage ainsi que ses parents, à participer aux **deux jours de Gala** de fin d'année afin de respecter le travail de l'année de l'ensemble du groupe mais également l'investissement financier pour les costumes de CLEA Danse.

En cas de non participation aux deux jours, CLEA Danse se verra dans l'obligation d'encaisser le chèque de caution.

L'élève s'engage à prévenir de son **absence** et idéalement 24H à l'avance.

il est évident que les cours collectifs se font dans une dynamique de groupe et que toute absence entraîne un dysfonctionnement de l'ensemble du cours mais également un retard dans l'acquisition de la chorégraphie pour l'élève concerné.